



Propositions pour le programme du « Havre 2020 des citoyen-ne-s »



Ensemble ! – Le Havre

Introduction / Constats

Depuis 1995 les équipes de Rufenacht, (2010, Edouard Philippe, 2017 Luc Lemonnier, 2019 Jean-Baptiste Gastinne) ont piloté les politiques néolibérales de destruction d'emplois en dépit de la vocation portuaire et industrielle du havre.

Actant les fermetures d'usines Ils ont misé dès le départ sur l'image d'un Havre « carte postale » pour attirer les cadres supérieurs et professions libérales :

Classement du centre-ville Perret, Grand stade Océane – qui, à peine construit grâce aux deniers publics, a vu sa gestion transformée en DSP, piscine olympique, et tour Jean Nouvel (heureusement abandonnée après que l'ardoise ait grimpé à 97 millions d'euros), Science Po...

L'idée d'un centre-ville pour les couches sociales supérieures n'a pas été abandonnée pour autant après le fiasco Jean Nouvel, puisqu'une « tour phare » verra le jour en 2021, avec des appartements à 4300 euros le mètre-carré, près du bassin du Roi.

Les hôtels 4 étoiles et les résidences de luxe poussent comme des champignons : White Pearl, hôtel Hilton 4 étoiles en face du port de plaisance, autre projet d'hôtel de luxe dans les anciens locaux de l'EMN, le tout alimentant les promoteurs immobiliers.

Pendant ce temps, Les HLM excluent les locataires les moins solvables, la population « indésirable » est cantonnée dans des immeubles ghettos. La Cité Chauvin et Chicago sont rasées, le quartier des Neiges marginalisé.

Hausse des loyers, perte d'habitants, fermetures d'écoles, de bureaux de poste, des foyers UCJG, des Travailleurs migrants de Brindeau, du foyer des marins du quai de la Marne, des Restaus du Cœur à Danton.

Dans sa politique du « Havre vitrine », la droite a favorisé la venue de paquebots de croisières dont la propulsion, qu'elle soit au fuel lourd ou à basse teneur en soufre lorsqu'ils sont à quai, augmente considérablement la pollution de notre ville. Citons également le Forum de l'Économie Positive de Jacques Attali, et les surcoûts des 500 ans du Havre qui, pour avoir été une manifestation populaire qui a redonné fierté aux havrais-e-s, en particulier avec le retour de Royal de Luxe, a aussi véhiculé une version de l'Histoire du Havre promue par la mairie : celle des notables, grands négociants, explorateurs, gouverneurs militaires, figures littéraires académiques, en oubliant la contribution des couches populaires. Ces manifestations des 500 ans ont donné lieu à des conflits d'intérêts, des gaspillages, de la préférence pour les grandes marques de communication prestigieuses au détriment des artistes et travailleurs de la culture locaux.

Culturellement hormis la réussite de la médiathèque Niemeyer et le Magic Mirror, on constate que les politiques de construction culturelle avec les quartiers ont disparu.

En matière d'urbanisme, l'« éco-quartier » du grand hameau participe au bétonnage inutile de terres agricoles, ce qui, pour un éco-quartier semble un comble.

Enfin, en matière de santé, la ville a favorisé l'implantation de deux cliniques et d'une maison de retraite privées en bout de la ligne de tramway A. A l'inverse, son projet de remaniement de la LER en ligne de tramway allongera et compliquera grandement les trajets vers l'hôpital public Jacques Monod.

La vocation portuaire du Havre pourrait aussi s'exprimer dans un développement du transport fluvial. Pourtant, en 2019, 86% du trafic de conteneur reste routier, à peine 5% sur rail. La plateforme multimodale n'a jamais fonctionné de manière cohérente et efficace car telle n'était pas la volonté des différents acteurs.

Le projet d'évolution de la centrale thermique vers une production d'électricité beaucoup plus propre est balayé par la volonté d'Edouard Philippe, ce qui aboutira à l'achat d'énergie « charbon » en Allemagne, ou à la poursuite du programme nucléaire français. La fermeture des 3 centrales à charbon restantes, qui, de l'aveu même de certains écologistes compétents, représentaient une goutte d'eau en termes de pollution atmosphérique, servira à justifier la gabegie financière de l'EPR de Flamanville, voire la construction d'un deuxième EPR en Normandie, comme l'appelle de ses vœux Hervé Morin. Notons que la poursuite de l'activité de la centrale thermique aurait résolu le problème de l'inévitable électrification des quais pour les paquebots de croisière.

Notre liste engagera au contraire la municipalité dans la planification écologique, sociale et démocratique

• En premier lieu remettre la démocratie au cœur du fonctionnement municipal :

Principe de base : la municipalité est garante des droits collectifs et individuels fondamentaux :
- Règle verte, protection des biens communs, fourniture en eau, alimentation, énergie, santé, biodiversité, sécurité, mobilité individuelle et collective, égalité contre les discriminations, droit à disposer de son corps, au travail et au logement, contrôle de la qualité de l'air.

En premier lieu, un audit sera effectué au moment de la prise de fonction afin de déterminer la part des dettes imputables à une mauvaise gestion de l'équipe précédente, voire à des malversations, « erreurs » ou « omissions » dans la passation des marchés publics.

En second lieu, la municipalité s'engagera à soutenir les luttes sociales porteuses de progrès social pour tous et toutes.

Les élu-e-s agiront dans le respect du programme sur lequel ils et elles auront été élu-e-s, et de la « déclaration de principes » qui a prévalu à la construction du projet. Les grandes décisions impliquant la vie de la population ne seront prises que par des élu-e-s entouré-e-s par des comités de citoyen-ne-s « ad hoc » et les services et leur personnel, après concertations. Ces comités de citoyen-ne-s, sorte de pérennisation de nos ateliers, seront mis en place dès l'élection acquise.

Les salles municipales seront mises à disposition gratuitement dès lors qu'il s'agira d'une activité citoyenne.

Nous ferons évoluer les actuelles Fabriques vers des « maisons de quartier » (nom à définir) dont l'objectif sera multiple :

- Accueillir des guichets de services publics qui pourront répondre aux questions les plus récurrentes, aider aux démarches administratives, informer les gens sur leurs droits...
- Organiser l'aide aux devoirs sous d'autres formes que scolaire (ludothèque...) sous l'égide d'animateur-trice-s municipaux-ales.
- Recueillir les doléances ou, mieux, les idées des habitant-e-s pour améliorer leur vie de quartier ou la vie de la ville.
-

Les conseils de quartiers composés d'habitant-e-s du quartier, disposeront d'un budget propre afin de mener à bien leurs propres projets, sous réserve que ces projets ne soient pas contradictoires avec nos trois urgences, d'une part, et d'autre part qu'ils ne portent pas atteinte à un autre quartier. Leurs délégués – éventuellement révocables et responsables devant leurs pairs - assisteront au conseil municipal. De son côté, Le conseil municipal s'engagera à accepter les projets des quartiers, dans la mesure où ils auront été élaborés en concertation, et validés avec les adjoint-e-s concerné-e-s avant la tenue dudit conseil.

Personne, pas même un ou une élu-e-, n'étant à l'abri de mal faire, ou de subir des pressions extérieures, des garde-fous devront être mis en place contre des dérives éventuelles : référendum abrogatoire si, à l'issue d'une large concertation, un projet déjà acté semble contradictoire avec l'intérêt majeur de la population, révocatoire envers un ou une élu-e qui aurait commis une faute grave. Un tel référendum révocatoire pourra être déclenché sur un seuil de 5000 signatures.

L'action de la municipalité sera transparente, notamment à travers la diffusion d'information communale et inter-communale, en y associant les médias locaux d'information, en toute indépendance.

Sur les grands projets impliquant l'ensemble de la ville, un référendum d'initiative municipale (RIM) sera mis en place, après une campagne d'information et de concertation sur lesdits projets, dans tous les quartiers. Le droit de vote à ces RIM sera accordé à tout-e résident-e depuis plus d'un an, âgé de plus de 16 ans, quelle que soit sa nationalité.

Ces votes référendaires devront pouvoir éventuellement être faits via une plateforme numérique, sans pour autant remettre en question le vote « papier » et la dynamique interactive des assemblées. Lors de ces referenda, le vote blanc sera pris en compte, sous une forme restant à déterminer, afin de lutter contre l'abstention passive.

• Economie

- Dans la mesure de ses moyens, la municipalité soutient l'Économie sociale et solidaire des TPE, favorise les reprises d'entreprises par les salariés en coopérative.
- Elle doit être un employeur exemplaire avec ses employé-e-s, en finir avec le management libéral, le temps partiel imposé. Les formations devront être qualifiantes, le personnel sensibilisé à l'action publique en lien avec les besoins des habitants. La municipalité devra s'engager à recruter le personnel nécessaire aux besoins de la population, en titularisant les précaires et les extérieurs, en sous-traitance ou en régie.
- Engagement social et écologique dans tout ce qui est possible immédiatement dans le champ de compétence légal de la municipalité, de ses possibilités budgétaires. Les négociations avec les autres services publics et les entreprises du territoire seront menées en toute transparence.

• Port et Zone industrielle

- Soutien au grand canal maritime, par opposition au pharaonique et inutile canal Seine-Nord qui n'est destiné qu'à alimenter la région parisienne en créant des conditions de concurrence déloyales pour les ports du Havre et de Rouen, au bénéfice d'Anvers et Rotterdam.
- La municipalité apportera son soutien au ferroutage et au transport fluvial, afin de limiter autant que faire se peut la part du transport routier.
- **Après Lubrizol, des comités de vigilance environnementale partout :**

La nouvelle municipalité développera les organes de surveillance des sites industriels et des espaces environnementaux à protéger : pour chaque quartier, pour chaque grand espace vert, pour chaque établissement de production ou de service, pour chaque parcours de transport et zone agricole (en remplaçant ou faisant évoluer les CLIC (Comités locaux d'information et de concertation-Seveso), CLIS (Commissions locales d'information et de surveillance-déchets), et Commissions de suivi de sites).

La mission de ces comités de vigilance environnementale est de recenser les risques, d'en informer les riverains et la population en général, de diffuser les méthodes de réduction des risques et les plans d'urgence en cas d'incident, de proposer des plans de reconversion écologique, protecteur de l'emploi, et de soutenir les associations de défense de l'environnement et de la santé.

La composition et le fonctionnement de ces comités doivent être démocratiques, composés en majorité de personnes représentant les intérêts du voisinage, des salariés et de la population en général. Les représentants des entreprises de production et de services, des institutions territoriales et Étatiques, et des bureaux d'études liés à eux doivent être limités à un tiers des sièges de ces comités.

Des coordinations démocratiques de ces comités de vigilance par quartier, pour la ville, l'agglomération, le département et la région doivent être mis en place.

• Transports publics

La gratuité des transports en commun, au titre de la redistribution des impôts, c'est possible ! C'est une revendication d'Ensemble ! depuis 2013, et c'est aujourd'hui une certitude puisque des communautés urbaines de taille comparable à la nôtre le mette en œuvre (Dunkerque). C'est une mesure transversale à nos trois urgences : **écologique** évidemment car les transports en communs génèrent moins de pollution que les transports individuels, **sociale** bien sûr car elle permettra une économie substantielle aux ménages et en particulier aux moins favorisés, **démocratique** enfin car elle met tous les usagers sur un même pied d'égalité, elle redonne une dignité à ceux et celles qui doivent aujourd'hui multiplier les démarches humiliantes et justifier de leur pauvreté imposée par le système pour que ce même système leur accorde l'aumône d'un tarif réduit. Elle permettra une plus grande mobilité ville haute/ville basse.

Parallèlement, il conviendra de repenser les lignes de bus actuelles, créer de nouvelles liaisons (est-ouest, nord-sud par la remise en service de l'escalier roulant (Montmorency) sous des formes qu'il reste à définir, et sa prolongation par une ligne de bus vers les Neiges via le boulevard de Graville). Il conviendra de soutenir, modifier et moderniser le tracé de la LER selon les plans définis dans l'atelier « transports et mobilités » dont nous faisons nôtres les conclusions.

Nous repenserons également la mobilité individuelle : piétons, plan vélos prioritaires en zones plates (ville basse, plateau de Caucriauville), pistes cyclables cohérentes et sécurisées, réaménagement du tunnel Jenner.

Nous veillerons également à l'intermodalité, par exemple en donnant la possibilité sur certaines lignes de bus ou tramway, d'y emmener un vélo. Une « ligne de crête » telle que l'actuelle ligne n°7 pourrait être aménagée à cet effet.

• Education

Bien que limitée dans ses compétences, il est possible à une municipalité d'agir sur l'éducation au moins à deux niveaux : les domaines pré-élémentaire et élémentaire, d'une part, et l'enseignement supérieur d'autre part.

Pré-élémentaire et élémentaire :

La ville, dans la mesure de ses moyens et de ses compétences, facilitera l'implantation de Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM), au plus près des écoles, qui permettent aux assistantes maternelles de n'être pas isolées, et aux parents de toujours trouver l'accueil dont ils ont besoin pour leurs enfants.

Dans les cantines scolaires, seront privilégiés les circuits courts et l'alimentation sinon biologique, au moins répondant à des normes environnementales et sociales – apportant à leur producteur la juste rémunération de son travail – décidée par la ville. À ce titre un label « nourriture saine et sociale » sera créé par la municipalité.

Nous pensons que la gratuité des cantines devrait être instaurée, mais quoi qu'il en soit, aucun enfant ne restera sans manger !

Bien entendu, aucune fermeture de classe ou d'école ne sera demandée par la municipalité, et nous soutiendrons les enseignants et parents qui refuseront une fermeture injustifiée imposée par le rectorat.

Le nombre d'Atsem sera défini afin de répondre aux besoins exprimés par les équipes éducatives.

Le sport à l'école :

Depuis de nombreuses années, beaucoup d'écoles ne respectent pas les préconisations en termes de sport car elles n'ont pas suffisamment accès aux gymnases, stades, patinoire ou piscines. La fermeture récente du stade Friot aux Neiges en est l'illustration. Les temps de déplacements pour accéder à un équipement sportif sont prohibitifs. Les coûts également car non pris en charge par les écoles, au-delà d'un déplacement l'année. La gratuité des transports résoudra le problème des coûts.

Le problème le plus criant est celui des piscines, dont le nombre est trop restreint pour que toutes les écoles puissent y avoir accès. La municipalité effectuera un audit dans ce domaine pour étudier la création de nouvelles piscines, en lien avec la communauté urbaine.

Malgré sa gestion privée, l'accès au stade Océane doit être possible pour les scolaires, de même que la piscine des docks.

La municipalité relancera la promotion des échecs, au même titre que les autres activités sportives, dans les établissements scolaires.

L'enseignement supérieur :

La ville doit rester un partenaire privilégié de l'université

Il faudra aider le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche publics au Havre autour de l'Université, capable d'offrir une palette vaste d'enseignements de qualité et de laboratoires qui contribuent à la science, à la culture, à la citoyenneté, à l'insertion professionnelle durable et à l'épanouissement de chacun et chacune. Ceci améliorera l'image du territoire aux yeux de ses propres habitants et bien au-delà ; Renforcer les liens entre enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs et le territoire ; Comme d'autres collectivités territoriales, la municipalité a les compétences d'accorder des bourses doctorales. Il lui appartiendra de doubler le nombre d'allocations de recherche aux doctorants et valoriser les nombreux liens entre l'université et les employeurs publics et privés.

Nous proposerons aux étudiant-e-s un parc de logement à loyer modéré, en parc privé ou public, cette politique s'inscrivant dans une politique du logement plus vaste. Nous les fidéliserons en nouant des partenariats avec des entreprises œuvrant dans la transition écologique (éolien, hydrolien, hydrogène pour les secteurs de l'énergie, agriculture et alimentation bio, etc...) afin de leur procurer les stages ou l'alternance dont ils auraient besoin.

• Services publics

Nous lutterons avec les usagers pour maintenir et restaurer les contenus et le maillage territorial des services publics nationaux. Nous proposerons au niveau de la municipalité et/ou de l'intercommunalité, des services publics locaux de qualité, en particulier la voirie et les espaces verts afin de mettre fin à La dichotomie actuelle entre le centre-ville et les quartiers, dont la voirie est particulièrement délaissée.

Le CCAS agira de conserve avec les associations (Aides aux sans-abris, migrants, personnes en difficulté, handicapés) ou les partenaires institutionnels (CAF, CROUS, etc...) pour apporter sa pierre à la cohésion sociale, et soutiendra tous les demandeurs d'emploi.

• Intercommunalité

Nous dénonçons les regroupements forcés de commune (intercommunalités strictement technocratiques et techniques sans mise en place de garanties démocratiques), et il n'est donc pas question pour nous d'imposer nos vues à la communauté urbaine, dont nous sommes la commune la plus peuplée. Tout devra se faire par la persuasion, en suscitant partout la collaboration des citoyen-ne-s, lorsque la politique que nous souhaitons devra être mise en œuvre au niveau de la CU.

Au niveau budgétaire, nous dénonçons la baisse des subventions depuis 2004, la suppression de la taxe d'habitation, la limitation à 1,2% de hausse des budgets de fonctionnement pour 319 grosses collectivités (des Régions jusqu'aux grosses communes), imposées pour « contribuer au redressement des finances publiques ».

• Budget

L'argent étant le nerf de la guerre, notre marge de manœuvre est forcément limitée, mais néanmoins elle existe.

Nous refusons le chantage à la dette publique pour engager un plan de relance de l'activité au service du bien-être social et de la transition écologique.

Les impôts locaux, ou ce qui les remplacera, les taxes foncière, commerciale et industrielle seront progressifs et les aides publiques (ou les taxations solidaires) aux entreprises seront proportionnelles à leur prise en considération de l'intérêt social et écologique.

Si le budget de la ville sera de préférence bâti sur l'impôt, la contribution publique ou les droits reversés par le port ou autres entités, nous ne réfutons pas l'idée de l'endettement, à l'heure où les taux d'intérêt sont particulièrement bas, pourvu que cet endettement soit justifié pour des dépenses d'investissement en lien avec nos choix politiques. Une ville qui ne s'endette pas lorsque les taux d'intérêts sont inférieurs à 1% est une ville sans ambition.

- Une municipalité tournée vers les besoins sociaux et écologiques :

- **Garantir le droit au logement :**

- Construction de logements sociaux, réquisition de logements vides en urgence, ouverture de foyers pour les SDF avec des équipes d'accueil et restaurants. Contrôle des loyers et des critères d'attribution des logements sociaux en lien avec les associations. Faciliter la mise en place de Conseils d'immeuble et syndicats bénévoles. Agir afin que les bailleurs sociaux remplissent leur mission d'accès au logement. La ville mettra en place une aide au cautionnement.

- **Energie**

- Mix énergétique avec montée en puissance des renouvelables ; rénovation thermique massive des logements et bâtiments. La ville proposera sa coopération avec la région pour la mise en place de l'hydrolien, aujourd'hui sabotée par l'État.

- Nous rouvrirons le dossier de la reconversion de la Centrale thermique.

- **Alimentation et consommation**

- Nous favoriserons l'implantation de commerces de proximité dans les quartiers, de halles réservées aux produits issus de circuits courts et biologiques. Nous développerons contrats et aides à l'installation en agriculture paysanne et biologique de proximité, au niveau de l'intercommunalité, et en soutenant les AMAP.

- Si cela est possible, nous œuvrerons pour une ville sans pub, pour bannir ces publicités qui fleurissent aux entrées de ville, sur les abris bus, et engendrent une pollution visuelle, lumineuse, voire sonore. Certains pays ont déjà banni les publicités de leurs villes (Danemark), c'est donc possible. La municipalité montrera l'exemple dans ce domaine.

- **Eau**

- Nous maintiendrons la régie municipale de l'eau, et instaurerons les 20 premiers mètres cubes gratuits, considérés comme le minimum indispensable à la vie d'une famille.

- **Urbanisme et Hygiène**

- Plan d'éradication de la décharge de Dollemard.

- Favoriser toutes les solutions de recyclage des déchets (exemple : Repair-café, Vide grenier, recyclerie)



Nous voyons souvent dans certains quartiers des déchets encombrants abandonnés sur le trottoir. Cela est dû à la conjonction de deux facteurs :

- Le fait que les gens déménagent souvent, à la recherche d'un meilleur loyer, ou d'un meilleur logement
- Et le fait que le service de ramassage des encombrants, déjà très limité, a été supprimé en avril !

Il appartient donc aux habitants eux-mêmes de porter leurs encombrants dans les centres de recyclage. Que faire lorsqu'ils n'ont pas de véhicule ?

La ville accordera donc une aide sociale au déménagement et/ou se dotera d'un parc de camions de déménagement municipal ou conventionné. Elle rouvrira un service d'enlèvement des encombrants digne de ce nom.

Concernant la salubrité et l'hygiène, la ville développera un service communal d'hygiène et de santé (SCHS).

Nous ferons le bilan de l'accessibilité de la ville, en fonction des différents handicaps et usages, et ferons évoluer l'urbanisme en fonctions de ces constats.

• **Rendre les soins accessibles à tous et toutes :**

Création d'un centre de santé, c'est-à-dire : médecins salariés, pas de dépassement d'honoraires, pas d'avance des frais, prise en charge globale de la santé et action sociale. De préférence à l'échelle intercommunale afin de disposer de la taille critique permettant d'accéder à des moyens adéquats.

Il faudra également négocier avec l'ARS le classement des communes pour l'attribution des aides publiques et de la Sécurité sociale.

Notre politique de santé visera les nouvelles approches du soin en réponse à la transition épidémiologique. Ces approches font place à la prévention, à l'éducation thérapeutique, à la coordination entre professionnels du soin.

Le centre de santé veillera à s'inscrire dans le paiement au forfait mieux adapté à ces nouvelles méthodes de prise en charge thérapeutique.

Nous mettrons en place un financement d'expérimentations en attendant que d'autres partenaires (CPAM, ARS, Département...) prennent le relais.

Nous instaurerons des bourses de formation et/ou prise en charge de frais de formation pour professionnels de santé dont le nombre est insuffisant, et en tout premier lieu les médecins. Ces prises en charge seraient accordées contre l'engagement d'exercer au Havre un certain nombre d'années, en priorité dans des structures non-lucratives.

Ces bourses pourraient être attribuées à des infirmiers s'engageant dans une formation de pratique avancée. Les Infirmiers en pratique avancée doivent permettre au médecin de se recentrer sur les tâches qui lui sont propres (À ne pas confondre avec les assistants médicaux dont le rôle est essentiellement de prendre la tension pour accélérer le rythme des consultations).

Nous devons lutter contre le renoncement aux soins, mieux connaître l'ampleur du phénomène au sein de notre ville et mener avec le CCAS une réflexion sur les moyens d'y remédier.

Nous soutiendrons tous les partenaires qui œuvrent en faveur de la santé des habitants, soit directement, soit indirectement.

En ce qui concerne les personnes âgées, la politique sera de tout faire pour privilégier le maintien à domicile, en lien avec les associations d'aides à domicile et le CCAS. Lorsque cela n'est plus possible, nous essaierons de proposer des solutions de béguinage, ou d'habitat partagé, qui permet de conserver le plus longtemps possible un lien social de qualité. A défaut, nous proposerons une offre d'EHPAD publics de qualité.

• Justice et police municipale :

Accès au droit et à la justice : Maison de justice ouverte aux associations. Engagement de la municipalité auprès des mineurs migrants et des familles d'accueil.

La ville veillera à ce qu'un nombre de places suffisant soit disponible dans les foyers de protection d'urgence des victimes, femmes battues, enfants en danger.

Le maire étant garant de l'ordre public, la lutte contre les maltraitances, violences et atteintes aux personnes doit s'effectuer en mobilisant de façon efficace les services concernés, en évitant toute stigmatisation et en respectant l'autonomie des personnes.

Implication municipale à proposer des Travaux d'Intérêt Généraux, aider à la réinsertion, par le travail, les soins, le logement.

Il est pour nous hors de question d'armer la police municipale, dont la mission sera autant que faire se peut réorientée vers la prévention, la médiation et la pédagogie plus que vers la coercition et la verbalisation.

Culture

Favoriser et aider la production culturelle locale et les artistes et les assos en tant qu'acteurs de terrain du lien social. Il nous faut privilégier les actions culturelles qui incluent les populations des quartiers. Tout le monde a dans la tête le « juin dans la rue 1977 », qui, dans ce domaine, fut l'un des plus aboutis.

La culture comprend l'accès à l'art, mais il faut aussi prendre en compte les cultures scientifique, technique... L'accès à l'art lui-même ne se limite pas aux musées ou aux salles de concerts, c'est aussi l'art de rue. Le festival Vivacités à Sotteville-les-Rouen est, dans ce domaine, un exemple à imiter.

La culture doit permettre à chacun d'ouvrir son horizon, de comprendre son expérience, d'échanger, de créer...

Concrètement :

- Gratuité des lieux culturels : l'expérience des jours gratuits dans les lieux culturels (tous les premiers samedis du mois à Malraux, ou lors de la journée du patrimoine), montre un afflux de publics pendant ces journées, preuve que le prix est un frein à l'accès.
- Privilégier la création culturelle locale

- Activités proposées dans les Maisons de Quartier permettant à chacun d'acquérir, de partager et d'exercer des savoir-faire, de développer sa propre expression, d'être mieux dans son corps...
- Pour le retour d'un moment festif et populaire type « juin dans la rue ». Par la participation des écoles et donc des enfants, on entraîne la participation des familles !